

MOTION DE SOUTIEN A LA COMMUNE DE THUEYTS ET A SON MAIRE SUITE A  
L'ANNONCE DE LA DELOCALISATION DE LA CLINIQUE « KORIAN LA CONDAMINE »  
DE THUEYTS A MONTELMAR.

Le conseil communautaire réuni le 1<sup>er</sup> février 2022 au siège de la communauté de communes à Thueyts adopte à l'unanimité une motion de soutien à la commune de Thueyts et à son Maire Pierre CHAPUIS.

Le Dauphiné Libéré dans son édition du samedi 04 décembre 2021 a relaté sur Montélimar et a titré un article « *le projet Korian de centre de soins de suite déplacé de Thueyts à Maubec* ».

La population et les élus de notre communauté de communes ont été très surpris de cette annonce car aucune information n'a été donnée au Maire de la commune de Thueyts ni au Président de la communauté de communes sur ce projet par la Direction de KORIAN

C'est une très mauvaise nouvelle au cœur de notre ruralité que ce soit au niveau des équilibres de l'organisation territoriale validés dans les documents de planification (SCOT, PLUI), mais surtout au niveau de l'emploi local et des retombées de l'activité induite par la présence de cet établissement installé sur Thueyts depuis plus de 70 ans, notamment au niveau des commerces et des services de proximité.

En effet environ cinquante emplois salariés de Korian sont menacés ou seraient délocalisés à plus de 1 heure 30 de voiture.

Pierre CHAPUIS, Maire de Thueyts a exprimé son profond désaccord sur ce projet de délocalisation qui s'opère actuellement sans aucune garantie ni compensation, en précisant que depuis l'annonce il s'est renseigné et a rencontré les responsables de Korian, les salariés de l'établissement

Tous les élus communautaires apportent leur total soutien à la commune de Thueyts et souhaitent attirer l'attention de tous les élus nationaux et locaux sur ce dossier très impactant pour les 16 communes de notre communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » ainsi que pour les territoires voisins déjà très affectés au niveau de l'emploi.

Pierre CHAPUIS et Cédric D'IMPERIO vont solliciter ensemble la Direction Régionale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour en savoir plus sur ce dossier et essayer de trouver un accompagnement acceptable à cette délocalisation privée décidée sans aucune concertation locale par le groupe KORIAN, manière très incorrecte et inadmissible.

